



## L'ASSOCIATION CORSE, EQUILIBRE ET SANTÉ MENTALE (ACESM)

### Qui sommes nous ?

Nous sommes une association régie par la loi de 1901, dont le Docteur Fabrice Sisco, psychiatre, praticien hospitalier à l'hôpital général de Bastia en est le président fondateur.

A l'origine, le Docteur Fabrice Sisco a souhaité créer cette association dans le but de fédérer différents acteurs de santé autour d'une réflexion pluridisciplinaire commune, concernant la prise en charge des patients souffrant de pathologies mentales et plus précisément de troubles anxieux

### Les objectifs de l'ACESM

L'ACESM a pour but de promouvoir :

- les soins
- l'information
- l'enseignement
- la recherche

dans le domaine des troubles anxieux auprès :

- des médecins
- des autres intervenants du domaine de la santé mentale
- du grand public

L'Association Corse, Equilibre et Santé Mentale (ACESM) a été fondée en 2004.

L'ACESM a pour but de promouvoir l'information, les soins, l'enseignement et la recherche dans le domaine de la pathologie mentale et plus précisément des troubles anxieux, tant auprès du grand public que des médecins et des autres intervenants du domaine de la santé mentale ou de la médecine en générale.

Deux points principaux ont motivé la création de L'ACESM.

Le premier est la fréquence des troubles mentaux. La prise en charge des troubles mentaux représente en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle un des plus importants défis de santé publique pour la population mondiale. Ces pathologies sont en effet particulièrement fréquentes, tant en population générale, (une personne sur quatre sera affectée par un ou plusieurs troubles mentaux au cours de sa vie) qu'au sein des populations médicalisées (20 à 30 % des consultants de médecine générale présentent des problèmes psychopathologiques).

En santé mentale, les troubles anxieux représentent les affections psychiatriques les plus répandues chez l'adolescent et l'adulte puisque l'on estime à près de 25 % la proportion de sujets ayant subi un épisode de trouble anxieux sévère et/ou invalidant au cours de leur vie. La prise en charge de ces troubles peut-être encore accrue si l'on considère les composantes somatiques de leur pathologie émotionnelle.

Le second est le fait que ces troubles sont caractérisés par un très fort impact en termes de morbidité et de mortalité. Ils génèrent, et tout particulièrement les troubles anxieux, de nombreux problèmes médicaux, notamment des pathologies cardio-vasculaires dont on sait qu'elles représentent actuellement le premier problème de santé publique dans le monde occidental.

Dans un premier temps, les membres de L'ACESM se sont donnés pour but d'améliorer la reconnaissance, voire le dépistage de la pathologie mentale, plus précisément des troubles anxieux, et leur prise en charge par des actions de formation ou d'information visant les psychiatres, les médecins généralistes, les autres acteurs de santé et le grand public.

Dans un deuxième temps, L'ACESM a pour ambition de réunir les cliniciens et autres acteurs de santé, intéressés par la pathologie mentale et plus précisément des troubles anxieux, afin de promouvoir des échanges et des travaux visant à mieux cerner les différents facteurs (sociaux, psychologiques, etc) qui contribuent à la genèse de ces pathologies et à leur évolution encore trop souvent invalidante.

ACESM - 45 boulevard Paoli - 20200 Bastia - [fabricesiscohospital@hotmail.fr](mailto:fabricesiscohospital@hotmail.fr)

## SÉMINAIRE DE FORMATION CONTINUE destiné aux médecins généralistes

*“La formation médicale continue permet  
l'actualisation des connaissances et  
l'acquisition de nouveaux savoir-faire”*

## LA PSYCHIATRIE DE CATASTROPHE

**Vendredi 1er décembre 2006**  
**Salle des Séminaires - Hôtel Ostella**  
**Route de Bastia sortie Sud RN 193**  
**20200 Bastia**



# LA PSYCHIATRIE DE CATASTROPHE

**Docteur Christian Navarre**  
Centre hospitalier spécialisé de Rouvray  
Chef de service de psychiatrie polyvalente, secteur 76G10  
76301 Sotteville-lès-Rouen cedex  
Membre du Comité national de l'urgence  
médico-psychologique en cas de catastrophe (JO 3/02/2001)  
Responsable régional de l'urgence médico-psychologique

**Docteur Patrick Martin**  
Département de Psychiatrie,  
Unité de Recherche,  
Hôpital St Antoine  
Université Pierre et Marie Curie,  
184 bd de l'Hôpital  
75012 Paris

|       | PROGRAMME                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14h00 | Accueil des participants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 14h15 | <div>Séminaire</div> <div>Objectifs pédagogiques :</div> <div><ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir reconnaître les réactions inadaptées au stress</li><li>- Savoir traiter les états de stress aigu et chronique</li><li>- Savoir évaluer ses propres limites psychologiques</li><li>- Savoir gérer les situations de crise collective</li><li>- Connaître les supports biologiques des états post traumatiques</li></ul></div> <div><div>1. Historique : Histoire du concept du psychotraumatisme</div><div>2. Réactions individuelle et collective</div><div>3. Prise en charge des victimes</div><div>4. Gestion du stress des intervenants (intervenant et accueillant)</div></div> |

|       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 16h15 | Pause                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 16h30 | Témoignages de victimes (Film de 50')                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 17h20 | <div>Prises en charge thérapeutiques des syndromes psychotraumatiques</div> <div>a) Neurobiologie des états de stress post-traumatique</div> <div><div>- support anatomique</div><div>- support neurobiologique</div></div> <div>b) Mise en route d'un traitement chimiothérapeutique dans l'état de stress post- traumatique cons titué,</div> <div>c) Les antidépresseurs,</div> <div>d) Les anticonvulsivants,</div> <div>e) Les neuroleptiques,</div> <div>f) Le traitement chimiothérapeutique des troubles aigus en prévention de l'état de stress post-traumatique.</div> <div>Discussion générale</div> |
| 18h00 | Fin de la formation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|       | <div>Mise à disposition :</div> <div><div>- d'une grille d'évaluation des thèmes</div><div>- de documents sur la thématique abordée</div><div>- d'une attestation de participation</div></div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |